

Province de Québec  
Municipalité d'Amherst  
MRC des Laurentides

Saint-Rémi d'Amherst, le 11 juillet 2011

À la séance régulière du conseil de la municipalité du canton d'Amherst, tenue le 11<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2011, à laquelle sont présents le maire M. Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu	Daniel Lampron
Ronald Robitaille	Denise Charlebois

Madame la conseillère Carole C. Martineau et Monsieur le conseiller Yves Duval sont absents, leurs absences sont motivées.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier et directeur général et Mme Linda Proulx, secrétaire administrative sont aussi présents.

RÉFLEXION DU MOIS : La vraie sagesse de la vie consiste à voir l'extraordinaire dans l'ordinaire. (Pearl Buck)

Monsieur le maire soumet à madame et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

#### ORDRE DU JOUR

##### Assemblée régulière du 11 juillet 2011

- 1- Ouverture de la séance.
- 2- Ratification de l'ordre du jour.
- 3- Ratification de la séance ordinaire du 6 juin 2011, de la séance publique de consultation et de la séance extraordinaire du 28 juin 2011.

Résolutions numéros 119-11 à 140-11 inclusivement.

- 4- Ratification des déboursés pour le mois de juin 2011.

Chèques fournisseurs numéros 110372 à 110477 inclusivement pour un montant de 405 729,85\$ ; chèques salaires et rémunération du conseil numéros 8232 à 8348 pour un montant de 48 631,27\$.

- 5- Correspondance.
- 6- Administration générale
  - a) Tournoi de golf annuel de la MRC des Laurentides.
  - b) Contrôle des insectes piqueurs.  
Suivi des opérations au 10 juin 2011.
  - c) Concert Action Soutien Autonome des Laurentides.  
Journée internationale des aînés le 2 octobre 2011.
  - d) Demande pour l'installation d'un luminaire de rue.

e) Demande de Kanata pour l'installation de signalisation routière.

7- Sécurité publique

- a) Rapport mensuel du directeur du service d'incendie.
- b) Camion autopompe citerne et agrandissement du poste d'incendie. Suivi des dossiers.
- c) Résolution pour location temporaire d'un camion incendie de Kanata.

8- Voirie municipale

- a) Pont et Chemin Lajeunesse.  
Demande de prise en charge par la municipalité.
- b) Transport du bois sur chemin du Lac de la Sucrierie.
- c) Entretien du Chemin des Pionniers.

9- Hygiène du milieu.

10- Urbanisme et mise en valeur du territoire

- a) Dépôt et suivi du C.C.U. du 29 juin 2011.
- b) Ratification du second règlement ayant pour objet de modifier les usages et la grille de la zone mixte 51 (51-M).

11- Loisirs et culture

- a) Terrain de tennis.
- b) Patinoire de Saint-Rémi, suivi du dossier.
- c) Sentier du Lac de la Décharge et de la Tour à feu.  
Suivi des dossiers.

12- Histoire et patrimoine.

13- Affaire (s) nouvelles (s).

14- Période des question (s).

15- Levée de la séance.

M. le maire demande à toutes les personnes présentes d'observer une minute de silence afin d'accompagner en pensées, M. le conseiller Yves Duval, directeur des incendies, dans l'épreuve que lui et sa famille subissent suite au décès du petit-fils de ce dernier.

RÉS 141-11 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point :  
13 a) consultation forêt de proximité.

Adoptée à la majorité.

### RÉS 142-11 : PROCÈS-VERBAUX

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le secrétaire-trésorier soit exempt de la lecture des procès verbaux des séances ordinaires et de la séance publique de consultation du 6 juin 2011 ainsi que de la séance extraordinaire du 28 juin 2011, les membres du conseil les ayant reçus au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

De plus, que les procès-verbaux du 6 juin 2011 et du 28 juin 2011 soient adoptés tels que rédigés.

Résolutions numéros 119-11 à 140-11 inclusivement.

Adoptée à la majorité.

### RÉS 143-11 : DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE JUIN 2011

Le secrétaire-trésorier dépose au conseil les déboursés du mois de juin 2011 : chèques fournisseurs numéros 110372 à 110477 inclusivement pour un montant de 405 729,85\$ ; chèques salaires et rémunération du conseil numéros 8232 à 8348 pour un montant de 48 631,27\$.

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu.

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à la majorité.

### RÉSEAU BIBLIO DES LAURENTIDES

Le réseau des bibliothèques des Laurentides a déposé son rapport annuel 2010-2011. M. le directeur général Bernard Davidson nous fait lecture des statistiques concernant les bibliothèques de Saint-Rémi et Vendée.

### RÉS 144-11 : LOISIRS LAURENTIDES

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Que la municipalité adhère à l'organisme Loisirs Laurentides pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2012 au coût de 115\$ plus taxes.

Adoptée à la majorité.

### JUGEMENT CONFIRMANT LE POUVOIR DES MUNICIPALITÉS D'IMPOSER LA RÉGÉNÉRATION DE LA BANDE RIVERAINE

La Cour d'appel confirme un jugement rendu par la Cour supérieure en avril 2010 autorisant toutes les municipalités du Québec à exiger la régénération des rives, ce qui met littéralement fin aux prétendus droits acquis souvent utilisés par les propriétaires.

## RAPPORT DES ACTIVITÉS CONCERNANT LA DISTRIBUTION DES ARBRES ET ARBUSTES

54 propriétaires riverains de Vendée et 28 propriétaires riverains de Saint-Rémi se sont prévalus de la distribution gratuite d'arbres et d'arbustes pour le reboisement de leur bande riveraine. Des inspections des bandes riveraines seront effectuées tout au cours de l'été, afin de s'assurer que les propriétaires se conforment aux règlements de la municipalité.

## AMÉLIORATION DU CHEMIN DU LAC DE LA GRANGE

En réponse au courriel de Monsieur Jean Bourassa, dûment mandaté par l'association des propriétaires du Lac de la Grange et présent à l'assemblée, qui fait état d'une demande d'amélioration de la partie municipalisée du chemin du Lac de la Grange, il est convenu que certains travaux seront exécutés, comme sur le reste du territoire, selon les échéanciers et les disponibilités budgétaires.

## RÉS 145-11 : INSCRIPTIONS AU TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE LA MRC DES LAURENTIDES, AUTORISATION DES DÉBOURSÉS

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que Mme la conseillère Denise Charlebois et M. le conseiller Ronald Robitaille soient mandatés pour représenter la municipalité et participer au tournoi de golf de la MRC des Laurentides qui se tiendra le 31 août 2011 au Club de Golf Arundel. M. le maire Bernard Lapointe participera au souper seulement.

Que les frais d'inscription et de déplacement soient à la charge de la municipalité.

Qu'un commanditaire soit trouvé pour l'évènement.

Adoptée à la majorité.

## CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS, RAPPORT DE LA FIRME GDG

Un rapport, produit le 10 juin 2011, par la firme GDG environnement nous démontre, dans l'ensemble de notre territoire, une grande efficacité du contrôle des insectes piqueurs. Par contre, étant donné quelques plaintes de contribuables en provenance d'endroits spécifiques, entre autres dans le village Vendée, il est prévu une rencontre avec les représentants afin de trouver une solution pour ces secteurs problématiques où les derniers traitements ciblés ne semblent pas s'être avérés efficaces.

## RÉS 146-11 : INSCRIPTION À LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS DES LAURENTIDES (CASA DES LAURENTIDES)

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que Mme la conseillère Carole Martineau soit mandatée pour représenter la municipalité et assister aux événements de la CASA dans le cadre de la journée internationale des aînés le 2 octobre 2011 à la Polyvalente des Monts à Ste-Agathe-des-Monts, Qc.

Que les frais d'inscription (100.00\$) soient à la charge de la municipalité.

Adoptée à la majorité.

RÉS 147-11 : INSTALLATION D'UN LUMINAIRE DE RUE  
INTERSECTION DU CHEMIN DES ALISIERS ET CHEMIN DU LAC-  
CAMERON

Considérant une demande écrite pour l'installation d'un luminaire à l'intersection du Chemin des Alisiers et du Chemin du Lac-Cameron,

Considérant que cette demande rencontre les exigences de la politique de la municipalité,

Il est proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois de procéder à l'achat et à l'installation d'un lampadaire à l'endroit désigné.

Adoptée à la majorité.

RÉS 148-11 : INSTALLATION DE SIGNALISATION ROUTIÈRE

Considérant une demande faite par Kanata pour leur permettre d'installer un panneau de rue indiquant la direction chemin Rockway Valley à partir de la route 323,

Considérant que des demandes sont faites régulièrement pour des indications similaires,

Considérant que la municipalité n'a pas ni politique ni règlement à ce sujet,

Il est proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois de demander au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de soumettre au conseil une politique d'affichage.

Adoptée à la majorité.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE

Au cours du mois de juin, il y a eu 7 interventions des premiers répondants et 1 intervention incendie.

SUIVI DOSSIERS CAMION AUTOPOMPE ET POSTE D'INCENDIE

Le directeur général fait état de la situation en ce qui concerne l'acquisition d'un camion incendie autopompe-citerne et de l'agrandissement du poste d'incendie à Vendée.

- Le règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion incendie autopompe-citerne a été approuvé par les électeurs le 15 juin dernier. Le certificat d'enregistrement du règlement d'emprunt est déposé conformément à la loi. Suite à la rencontre entre messieurs Yves Duval, directeur du service d'incendie, le directeur général et Alain Charbonneau de Manaction, certains correctifs doivent être apportés au cahier des charges, sur réception des documents corrigés, un appel d'offres de soumissions publiques sera fait.

-En ce qui concerne l'agrandissement du poste d'incendie au 124, Chemin Gaudias-Côté Est, nous sommes en attente de recevoir une évaluation du coût des travaux de « Evaluation Charbonneau » ainsi que les plans de construction de « Quintal ». Suite à la réception de ces documents, le directeur-général procèdera à la rédaction du cahier de charges afin de lancer un appel d'offres de soumissions conditionnelles à l'approbation du règlement d'emprunt.

#### AVIS DE MOTION : AGRANDISSEMENT DU POSTE D'INCENDIE

M. le conseiller Ronald Robitaille, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance de conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'agrandissement du poste d'incendie à Vendée.

#### RÉS 149-11 : LOCATION TEMPORAIRE DU CAMION INCENDIE DE KANATA

Considérant que la municipalité veut s'assurer d'un service adéquat au niveau des incendies,

Considérant que l'achat du camion d'incendie est toujours en cours de procédure,

Considérant que Kanata nous offre la location de son camion d'incendie qui se conforme aux normes de sécurité d'usage,

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu d'accepter l'offre de dépannage de Kanata en louant leur camion pour un montant de 1000\$ par mois.

Adoptée à la majorité.

#### PRISE EN CHARGE DU PONT LAJEUNESSE ET CHEMIN LAJEUNESSE

La municipalité a reçu une lettre d'un cabinet d'avocats demandant la prise en charge du pont Lajeunesse et du Chemin Lajeunesse pour différentes considérations,

Considérant que les normes du règlement numéro 412-06 de la municipalité ne sont pas respectées, la municipalité n'est nullement tenue de procéder à une prise en charge du pont Lajeunesse et du Chemin Lajeunesse,

Considérant qu'il n'y a aucun avantage pour la municipalité d'accepter cette demande,

Le conseil de la municipalité d'Amherst demande au directeur général d'informer le requérant que la demande est irrecevable.

#### RÉS 150-11 : EXCÈS DE VITESSE SUR CHEMIN DU LAC DE LA SUCRERIE LORS DU TRANSPORT DU BOIS

Considérant les nombreuses plaintes de citoyens concernant les excès de vitesse de certains camionneurs de la compagnie Scierie Carrière sur le Chemin du Lac de la Sucrierie,

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu d'aviser M. Eric Jolicoeur, ingénieur de la scierie Carrière, de voir à ce que le camionneur du camion blanc, entre autres, réduise sa vitesse excessive lorsqu'il conduit sur ledit chemin et que de plus, il conduise prudemment en ne circulant pas au milieu de la chaussée.

Adopté à la majorité

#### ENTRETIEN DU CHEMIN DES PIONNIERS

Une demande de citoyen est faite à la municipalité afin que celle-ci prenne en charge l'entretien du Chemin des Pionniers, chemin considéré comme un chemin forestier. La loi numéro 54 spécifie les conditions d'entretien d'un tel chemin.

RÉS 151-11 : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE PAR M. RÉAL ASSELIN

Les membres de conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure DM05-2011 déposée par M. Réal Asselin qui concerne le lot 80 du Rang E du canton Labelle afin d'autoriser une construction à 15,96 mètres au lieu de 20 mètres de la bande riveraine.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme informant le Conseil que la demande devrait être acceptée, la parole est donnée à toute personne concernée qui désire se faire entendre.

Aucun commentaire n'est formulé.

Après délibération du conseil,

Il est proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que la demande de dérogation mineure DM05-2011 soit acceptée tel que présentée.

Adoptée à la majorité.

MODIFICATION DE ZONAGE – ZONE 78-M

Concernant la demande de modification de zonage pour la zone 78-M, le conseil désire obtenir plus d'informations avant de se prononcer.

RÉS 152-11 : OFFICIALISATION DES CHEMIN CÔTÉ, CHEMIN TASSÉ, CHEMIN DAIGNEAULT ET CHEMIN DRZIAK

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Que, pour faire suite à la demande des propriétaires, le Conseil désigne le chemin Côté situé entre le Chemin Boileau et la nouvelle route 323, le Chemin Tassé - anciennement rte 323, le Chemin Daigneault situé sur la rive Est du Lac Windigo et le Chemin Drziak situé le long du Lac Rognon, tous étant des chemins privés et que demande soit faite à la Commission de toponymie d'officialiser ces ononymes.

Adoptée à la majorité.

RÉS 153-11 : PROJET DE LOTISSEMENT LOT 33 RANG 6 SUD, CONTRIBUTION POUR FIN DE PARC

Considérant qu'une demande de permis de lotissement pour le lot 33 rang 6 Sud du canton Amherst a été présentée conformément au plan numéro 18896 déposé par Gabriel Lapointe, a.g. le 26 mai 2011.

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que la municipalité perçoive la contribution pour fins de parcs en argent représentant 4% de la valeur uniformisée inscrite au rôle d'évaluation pour l'unité visée.

Adoptée à la majorité.

Province du Québec  
MRC des Laurentides  
Municipalité du canton d'Amherst

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 154-11

AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LES USAGES DE LA ZONE 51-M

ATTENDU QU'UN règlement de zonage portant le numéro 352-02 est en vigueur sur le territoire de la municipalité ;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil de modifier la grille des normes des usages dans la zone mixte 51 (51M) ;

ATTENDU QUE le conseil désire y donner suite et amender ledit règlement ;

ATTENDU QUE le conseil a adopté un projet de règlement, numéro 116-11 le 9 mai 2011 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

QUE le second projet de règlement portant le numéro 154-11 soit adopté et qu'il soit décrété ce qui suit :

Article 1 :

Le second projet de règlement a pour objet de modifier la grille des normes de zonage datée du 13 janvier 2003 et faisant partie intégrante du règlement de zonage portant le numéro 352-02, en ajoutant un point à la ligne 43 autorisant l'usage récréation intensive dans la zone mixte 51 (51M).

Article 2 :

Tous les usages énumérés à l'article 3.2.4.3 de la classe récréation intensive sont autorisés dans la zone mixte 51 (51M).

Article 3 :

Tout usage de nature récréotouristique doit être entouré d'une clôture ou d'une haie composé de feuillus et conifères servant d'écran sonore et visuel. Tout terrain doit être libre d'amas de sable, bois et/ou autres matériaux.

Adopté à la majorité.

Avis de motion : le 9 mai 2011

Adoption du projet de règlement : le 9 mai 2011

Adoption du second projet de règlement : le 11 juillet 2011.

---

Bernard Lapointe, maire

---

Bernard Davidson, sec.-très./directeur général



RÉS 155-11 : ENLEVER GRILLAGE ET POTEAUX DU TERRAIN DE TENNIS  
À SAINT-RÉMI

Il est proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois que la municipalité procède à l'enlèvement du grillage et des poteaux entourant le terrain de tennis de Saint-Rémi afin de permettre à un organisme, qui recevra un don d'un citoyen, de refaire le tennis.

Adoptée à la majorité.

SUIVI DE L'INSTALLATION DE LA PATINOIRE À SAINT-RÉMI

Les travaux pour la préparation du terrain dans le but de recevoir la nouvelle patinoire accusent un léger retard en raison de l'état de santé du contractant. Nous attendons son appel téléphonique pour reprendre les travaux, dès qu'il sera remis de son opération.

RÉS 156-11 : MANDATER BIOFILIA POUR AMÉNAGER LES SENTIERS  
DU LAC DE LA DÉCHARGE ET DE LA TOUR À FEU

Il est proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois de mandater la firme Biofilia, représentée par M. Martin Lavoie, pour l'aménagement et la remise en état des sentiers du Lac de la Décharge et du sentier de la tour à feu si les coûts demandés rencontrent les budgets prévus à cette fin.

Adoptée à la majorité.

FORÊT DE PROXIMITÉ

M. Bernard Lapointe nous informe relativement à la nouvelle loi 57 concernant la création des forêts de proximité. Cette loi concerne les organismes suivants : MRC, les municipalités et les conseils de bande qui ensemble vont travailler à respecter le développement durable des terres publiques. Le canton Amherst est constitué à plus de 68% de terres publiques. Dès 2013, cette concertation permettra une meilleure gestion de la faune et de l'agro-forestier. Des retombées économiques dans nos villages seront considérables. C'est un projet de société très important. Une consultation publique sera tenue prochainement.

RÉS 157-11 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que la séance soit levée.

Adoptée à la majorité

---

Bernard Lapointe, maire

---

Linda Proulx, sec. administrative